

Accueil de loisirs  
3 à 12 ans

# PROGRAMME DES MERCREDIS

JANVIER - FÉVRIER 2021



Activités  
manuelles

Ludothèque

Sport

Cuisine

Qu'est ce qu'on fait  
pour se réchauffer ???



**03 86 22 85 47**

centre.social.lormes@wanadoo.fr  
www.cs-lormes.fr



Cité des enfants  
de Brassy :

**03.86.22.20.46**

Cité des enfants  
de Lormes :

**07.86.97.29.87**

TARIFICATION Allocataire CAF et MSA							
ACCUEIL DE LOISIRS « La Cité des Enfants »							
Tranches CAF et MSA		Tarification Péri-scolaire		Tarification Mercredis et Vacances			
	Correspondance Quotient Familial	Tarifs Péri-scolaire SOIR (demi-heure)	Tarifs Péri-scolaire MATIN (à la séance)	Tarif Journée	Tarif demi- journée	Forfait 1 semaine	Tarifcation REPAS
1ère Tranche	0 à 450€	0,46 €	0,98 €	2,40 €	1,20 €	11,00 €	3,89 €
2ème Tranche	451€ à 600€	0,47 €	1,00 €	4,40 €	2,20 €	21,00 €	
3ème Tranche	601€ à 750€	0,55 €	1,10 €	8,20 €	4,10 €	38,00 €	
4ème Tranche	> à 750€	0,59 €	1,20 €	8,40 €	4,20 €	39,00 €	
Autres régimes		0,59 €	1,20 €	8,40 €	4,20 €	39,00 €	3,89 €

Adhésion annuelle obligatoire : 10€ (individuelle)      15€ (familiale)      Les chèques vacances ANCV sont acceptés

Ramassage : 1€ Aller/retour pendant les vacances scolaires  
En cas d'annulation le matin même sans certificat médical, le repas et le supplément seront facturés.

**Rappel :**  
Votre numéro d'allocataire et quotient familial sont obligatoires pour application du tarif correspondant.  
Ils vous seront demandés à la 1<sup>re</sup> inscription de votre enfant et seront remis à jour en janvier et septembre de chaque année.  
Tout numéro d'allocataire non transmis lors de l'inscription de votre enfant, engendrera une tarification sur la base de la 4<sup>ème</sup> tranche.

**CONTACT ET  
INSCRIPTIONS :**

**www.cs-lormes.fr**

**03 86 22 85 47**

**centre.social.lormes@wanadoo.fr**



# INFORMATIONS IMPORTANTES

## ➤ Qu'est-ce que l'accueil de loisirs ?

C'est une structure accueillant les enfants et les jeunes en dehors du temps scolaire.  
Il est guidé par **un projet éducatif et pédagogique** et est **soumis à une réglementation** stricte, contrôlée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

## ➤ Petit rappel de nos objectifs pédagogiques :

L'organisation de la vie quotidienne et les activités visent à favoriser :

- **L'autonomie** : Accompagner l'enfant dans l'accès à l'autonomie en le **responsabilisant au maximum**
- **La socialisation** : Aider l'enfant à **se construire en collectivité** dans le **respect de chacun**
- **La démocratie** : favoriser **l'expression de chacun**
- **La co-éducation** : accompagner l'enfant dans **ses apprentissages de manière ludique**, en complément de la famille et de l'école.

## HORAIRES D'OUVERTURE :

### ☞ **LES MERCREDIS DE 8h À 18h**

**Accueil possible dès 7h30 uniquement sur inscription**

Accueil du matin : 8h-9h15 / 11h30-12h - Accueil du soir : 13h30-14h / 17h30-18h

Les accueils sont proposés sur les 2 structures (Lormes et Brassy).  
Les enfants sont regroupés pour la journée d'animation à Lormes, les navettes sont assurées par l'équipe d'animation.  
Les repas sont pris à l'ESAT de Lormes.

**Les enfants peuvent être inscrits en journée, demi-journée, avec ou sans repas (sauf sortie à la journée).**

### ☞ **LES VACANCES SCOLAIRES DE 8h À 18h**

**Février – Avril – Toussaint- Eté (jusqu'à mi août)**

Accueil du matin : 8h-9h15 / 11h30-12h - Accueil du soir : 13h30-14h / 17h30-18h

### ☞ **LE PERISCOLAIRE**

- **LORMES** : périscolaire **matin** de 7h20 à 8h20 (accueil assuré par une ATSEM de l'école)  
périscolaire **soir** de 16h à 19h

Les accueils se déroulent à l'école maternelle pour les primaires et les maternels. L'équipe d'animation va chercher les enfants du primaire à la sortie de l'école.

- **BRASSY** : périscolaire **matin** de 7h30 à 8h30  
périscolaire **soir** de 16h à 19h

Les accueils se déroulent à la cité des enfants, l'équipe d'animation va chercher les enfants à la sortie des écoles et accueille les maternels de Dun les places et Gâcogne à la sortie du bus.

**Les inscriptions sont obligatoires**

Les documents d'inscription sont disponibles en permanence sur les structures, au centre social (quartier Henri Bachelin) et sur le site internet [www.cs-lormes.fr](http://www.cs-lormes.fr)

**Il est demandé à tous les Parents de respecter les heures de fermeture de nos structures, merci à tous.**

*Programme d'activités MATERNELS Janvier – Février 2021*

<b>Dates</b>	<b>MATINS</b>	<b>APRES - MIDI</b>
Mercredi 06/01	<u>On se défoule</u> : gym / cardio *	<b>Ludothèque</b>
Mercredi 13/01	<u>Sport</u> : Baby hockey *	<u>Activité manuelle</u> : Notre bonhomme de neige en coton
Mercredi 20/01	<u>Sport</u> : Cardio/ fitness puis on se détend avec du Yoga *	<u>Activité manuelle</u> : Slime des neiges
Mercredi 27/01	<u>Sport</u> : Baby judo *	<u>Activité manuelle</u> : L'hiver en pâte à sel
Mercredi 03/02	<u>Sport</u> : Hiit spécial enfant et relaxation *	<u>Cuisine</u> : Nous préparons nos crêpes pour le goûter

\* Toutes les séances de sport seront adaptées à l'âge et aux niveaux des enfants

*Programme d'activités PRIMAIRES Janvier – Février 2021*

<b>Dates</b>	<b>MATINS</b>	<b>APRES - MIDI</b>
Mercredi 06/01	<b>Atelier cuisine</b> : Galette des Rois	<b>Jeu collectif</b> : Le ballon diamant
Mercredi 13/01	<b>Jeu collectif</b> : Les déménageurs <b>ATTENTION !!! Fous rires garantis</b>	<b>Activité manuelle</b> : Notre ourson en bois
Mercredi 20/01	<b>Sport cardio/ fitness + Yoga *</b>	<b>Ludothèque</b>
Mercredi 27/01	<b>Atelier cuisine</b> : Nous préparons une tartiflette pour le repas	<b>Jeu de stratégie</b> : Les queues de renard
Mercredi 03/02	<b>Sport</b> : Hiit + relaxation *	<b>Activité manuelle</b> : Slime des neiges

\* Ces séances de sport seront adaptés à l'âge et niveau des enfants

## Inscription Cycles d'activités de Janvier – Février 2021

Je soussigné(e) M./Mme..... souhaite inscrire mon fils / ma fille aux activités suivantes :

Nom et prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : ..... Classe : .....

Téléphone fixe : ..... Portable : .....

N° allocataire (obligatoire) : ..... Quotient familial (fournir un justificatif) : .....

Mon enfant fréquentera la Cité des Enfants :

de LORMES  de BRASSY

Tranche d'âge :

3-6 ans  6-11 ans

	Accueil (7h30 -8h)	MATIN (8h-11h45)	REPAS (11h45-13h30)	APRES MIDI (13h30-18h)
Mercredi 06/01				
Mercredi 13/01				
Mercredi 20/01				
Mercredi 27/01				
Mercredi 03/02				